

Dernière modification le 25/07/2016 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Pérou, dans le cadre du mandat « croissance verte et solidaire », le développement urbain durable, les transports urbains et l'efficacité énergétique. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Jeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Secteurs sociaux

Education et formation professionnelle : Le Pérou a beaucoup progressé dans le domaine de l'éducation ces dernières années bien que la qualité de l'éducation reste parmi les moins bonnes de la région. Le gouvernement s'est fixé comme priorité de réduire les disparités, principalement en milieu rural et dans les groupes défavorisés (autochtones et filles). Le taux d'alphabétisation à niveau national des filles est de 92% (GGGR 2015). Cependant, les moyennes nationales masquent les situations particulières de la population féminine affectée par d'autres variables d'exclusion tels que l'appartenance ethnique et/ou le lieu de résidence. Ainsi, le taux d'alphabétisme chez les femmes indigènes (avec une langue maternelle native : quechua, aymara et langue amazonienne) est plus élevé (37% en milieu urbain et 22, % en milieu rural) que celui des hommes du même groupe (9,7% en milieu rural et 4,3% en milieu urbain). Il est également notable l'écart entre les femmes indigènes et les femmes de langue maternelle espagnole, dont les taux d'alphabétisme sont plus bas (15,9% en milieu rural et 3,2% en milieu urbain), mais plus élevée que ceux des hommes du même groupe linguistique (6,0% en milieu rural et 1,3% en milieu urbain)².

- La parité est atteinte au niveau primaire : le taux de scolarisation des filles est de 92%, même pourcentage pour les garçons. Au niveau secondaire, les pourcentages sont de 77% pour les femmes et de 76% pour les hommes. Concernant l'éducation supérieure, ces taux sont plus bas, et les filles sont plus nombreuses que les garçons : les pourcentages sont respectivement de 49% et de 39% (GGGR 2015). Si les taux de scolarisation sont satisfaisants, notamment au niveau primaire, les inégalités existantes en fonction de la région et de l'appartenance ethnique restent un enjeu important.

Emploi et autonomisation économique des femmes: En 2015, 69% des femmes participent à la population active, par rapport à 87% des hommes (GGGR 2015). L'un des phénomènes qui synthétise les inégalités de genre sur le marché du travail est le fait que les femmes gagnent moins que les hommes; les femmes sont payées l'équivalent de 70,3% du revenu des hommes. En 2014, 76,1% des femmes péruviennes qui travaillent le font dans le secteur informel. À son tour, la qualité de l'emploi des femmes dans le secteur informel est plus faible par rapport à celui des hommes : la majorité de travailleurs familiaux non rémunérés sont des femmes. D'autre part, le service domestique (segment du secteur informel à des niveaux inférieurs de rémunération et de protection sociale) représente 4,9% de l'emploi féminin³.

Participation politique : La participation des femmes péruviennes dans les législatures parlementaires a augmenté au cours des 20 dernières années, ce qui est dû en grande partie à l'action positive de la loi de quotas. Bien que la présence des femmes a augmenté en moyenne, elle est généralement inférieure à ce qui est défini dans la loi. La proportion de femmes membres du parlement national dans la dernière période du Congrès 2006-2016 est de 21,5 %. En ce qui concerne les collectivités locales, la participation des femmes reste faible. Pour la période 2015-2018, seules 2,8% des maires sont des femmes⁴.

Santé

- Si taux de mortalité maternelle a chuté de près de 40,3% au cours de 10 dernières années, passant d'environ 114 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2005 à 68⁵ en 2015, il reste légèrement supérieur à la moyenne régionale (67/100 000) (Banque Mondiale 2015). Un rapport d'Amnesty International a révélé que les femmes des zones rurales ont deux fois plus de risques de mourir en raison de facteurs liés à la grossesse que celles de zones urbaines. La pauvreté est le principal facteur de mortalité des femmes enceintes. (Rapport disponible [ici](#))

- Le taux de fertilité est de 2,5 enfants par femmes en 2014, supérieur à la moyenne régional (2.1 enfants par femme) (Banque Mondiale 2014). En 2014, 14,6% de adolescentes de 15-19 ans étaient enceintes ou déjà mères, et entre 2005 et 2013, 11 272 adolescentes de moins de 15 ans sont devenues mères, suite à un viol pour la plupart d'entre elles (UNFPA 2015)

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification. Pour suggérer des modifications contacter _genre@afd.fr

² INEI 2015, *Perú, Brechas de género 2015, Avances hacia la igualdad entre mujeres y hombres*. (Disponible [ici](#))

³ Ibidem

⁴ Ibidem

⁵ D'après le Global Gender Gap Report de 2015, ce taux est plus élevé avec 89 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

- L'avortement est illégal –notamment en cas de viol- sauf lorsque la vie de la mère est en danger ou que sa santé pourrait être gravement atteinte de manière durable. Selon Médecins du Monde 40% des grossesses sont avortées, il y a environ 376000 avortements par an. Les différences économiques entre les femmes déterminent l'accès et la qualité à l'interruption de la grossesse : seulement 17% de femmes utilisent les services d'un médecin professionnel, 39% vont chez un obstétricien, et dans la plus part de cas 44% de femmes utilisent les services des personnes non qualifiées. Cette situation s'aggrave lorsqu'il s'agit des femmes qui habitent dans les zones rurales, car seulement 3% ont la possibilité d'aller voir un médecin, 32% des obstétriciens et 65% de personnel non qualifié. Les conséquences pour les femmes plus pauvres sont évidentes, vu qu'il existe 72% de probabilité d'avoir des complications lorsque les femmes font recours aux personnes non qualifiées⁶. Les complications causées par les avortements à risque constituent une cause majeure de mortalité et de morbidité maternelle
- De 1987 à 2014, le pays a enregistré 31 000 613 cas de VIH / SIDA. Sur ce total, 23,2% sont des femmes. Dans la première année, un seul cas a été diagnostiqué chez les femmes. Cependant, le nombre de femmes infectées par le VIH / SIDA a augmenté de façon significative au cours de dernières années. Beaucoup d'entre elles ont été infectés par leur unique et stable partenaire. Au manque d'éducation en ce qui concerne cette épidémie, s'ajoute l'absence de contrôle sur leur propre sexualité⁷. En effet, au Pérou les normes culturelles ne donnent pas la possibilité aux femmes d'imposer l'utilisation du préservatif ou de refuser les relations sexuelles, dans un contexte dans lequel la violence sexuelle a également une forte prévalence dans le pays.
- Les femmes indigènes sont particulièrement discriminées : un rapport d'Amnesty International a révélé en 2006 les pratiques discriminatoires des services de santé à leur encontre. Entre 1995 et 2000, plus de 300 000 femmes indigènes ont été stérilisées contre leur volonté dans le cadre de la politique antinataliste d'Alberto Fujimori.
- **Violences basées sur le genre:** Le Pérou est le pays avec le taux de viol le plus haut dans tout l'Amérique Latine, une jeune femme sur cinq est victime de viol avant ses 15 ans, de la part de son entourage⁸. Selon l'OMS, 70% des Péruviennes déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles exercées par leur partenaire (2010). Depuis 2011 le féminicide est reconnu dans le code pénal : chaque année environ 80 femmes sont assassinées au Pérou en raison de leur genre.

Secteur urbain

- En 2014, la fondation Thomson-Reuters a classé le système de transports publics de Lima en troisième position des pires systèmes de transports publics pour les femmes en termes d'insécurité, après Bogota et Mexico, parmi un panel de capitales et de métropoles mondiales.
- Les vendeurs de rue représentent 9% des travailleurs de Lima : les deux tiers d'entre eux sont des femmes (données WIEGO).
- Le harcèlement de rue est fréquemment pointé du doigt au Pérou : selon les associations féministes locales, 9 femmes sur 10 en sont victimes. Il a récemment fait l'objet d'une grande campagne de prévention relayée mondialement et est passible d'une peine de prison depuis mars 2015.

Secteur énergétique et industries extractives

- L'industrie minière est fortement masculinisée : selon les régions, la main d'œuvre féminine dans les mines oscille entre 1 et 9%. L'usage de machines requiert un niveau d'éducation de base que les femmes les plus pauvres n'ont pas. Selon une enquête menée par la Banque mondiale en 2011 auprès d'ONG et de 15 entreprises extractives, les femmes prennent plus en compte le long terme dans le choix de projets sociaux, elles sont plus réalistes et investissent plus leurs revenus dans leur famille (notamment pour l'éducation et la santé des enfants) et leur communauté.
- L'électrification des campagnes permet l'émergence de petits commerces, souvent tenus par des femmes. L'éclairage de nuit permet de réduire l'insécurité et le risque d'agressions des filles et des femmes.

Législation

Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1982 et du Protocole CEDEF⁹ en 2001. Le Pérou a également ratifié la Convention Interaméricaine sur la Prévention, la Sanction et l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes (**convention de Belem do Para**) en 1996.

⁶ Ferrando DELICIA, *El aborto clandestino en el Perú*, CMP Flora Tristán y Pathfinder International. Lima, 2006, p. 35 [en ligne] <http://www.inppares.org/sites/default/files/Aborto%20clandestino%20Peru.pdf>

⁷ INEI 2015

⁸ Médicos del mundo, *Perú*, mars 2014 [en ligne] <http://www.medicosdelmundo.org.uy/varios/articulo/peru>

⁹ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

En 2013, la loi 29083 a été votée : elle met en place un système national de **budgetisation sensible au genre** et des indicateurs de genre pour suivre les budgets élaborés dans les différents domaines.

Loi 28983 **pour des opportunités égales entre les femmes et les hommes** adoptée en 2007.

Les hommes et les femmes ont un accès égal aux droits de propriété et d'héritage au regard de la loi.

Depuis mars 2015, le **harcèlement de rue** est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à 12 ans de prison si la personne agressée a moins de 14 ans et que l'acte provoque des dommages à sa santé physique et mentale, ou 3 ans si le harcèlement s'accompagne d'attouchements ou d'attentat à la pudeur –dans les transports notamment.

Le **fémicide** a été intégré au Code pénal en 2011, pour punir les meurtres de conjointes ou d'ex-conjointes.

L'**avortement** est illégal et passible de deux ans d'emprisonnement (trois mois si la grossesse résulte d'un viol), sauf lorsque la vie de la mère est en danger ou que sa santé risque d'être durablement et sérieusement endommagée.

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Stratégies globales

Stratégie nationale pour le développement et l'inclusion sociale, 2014 (portée par le ministère du Développement et de l'Inclusion sociale). Approche par le cycle de vie avec les priorités stratégiques suivantes: la nutrition infantile, le développement de l'enfant et de l'adolescent, l'inclusion économique et la protection des personnes âgées. Trois problématiques transversales : le multiculturalisme, le handicap et l'égalité de genre. Pour ce dernier point la stratégie mentionne une collaboration avec le ministère de la Femme et des Populations vulnérables qui devrait aboutir à la production d'outils spécifiques. Document en anglais [ici](#).

Stratégies spécifiques sur le genre

Plan national pour l'égalité de genre 2012-2017 : ce plan, élaboré par le ministère de la Femme et des Populations vulnérables, a pour objectif l'intégration du genre et des changements culturels dans le sens d'une plus grande égalité de genre dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la participation politique et de l'accès aux ressources naturelles. Il vise également à combattre les stéréotypes de genre et les violences faites aux femmes. Document en espagnol [ici](#).

Programme national contre les violences faites aux femmes 2009-2015 : Ce plan national élaboré et mis en place par le Ministère de la femme et des populations vulnérables a pour objectifs la mise en place de politiques publiques efficaces de lutte contre la violence de genre et de services de qualité pour les femmes en ayant été victimes, ainsi que l'identification et la transformation des normes et pratiques socio-culturelles qui entretiennent ces violences. Il a également pour objectif l'institutionnalisation d'une approche genre dans l'ensemble des politiques publiques de l'Etat péruvien. L'ensemble de ces objectifs doivent concourir à la réalisation effective de la loi sur les opportunités égales entre les femmes et les hommes. [Lien](#) vers le document.

Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:

Climate Change Gender Action Plan : en 2014 le Pérou s'est officiellement engagé à élaborer un plan d'action concernant le changement climatique sensible au genre. Le document est en préparation.

Etude du plan-cadre pour l'électrification des zones rurales par l'énergie renouvelable, 2008. Ce plan préconise l'intégration du genre à toutes les étapes d'un projet d'électrification. Il est recommandé que les enjeux de genre soient pris en compte dans l'enquête préalable et que des personnes des deux genres prennent part aux décisions et aux responsabilités. Document en anglais disponible [ici](#).

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

Ministère de la femme et des populations vulnérables

Créé en 1996 et en charge des politiques nationales et sectorielles intégrant une dimension genre, ce ministère, également en charge d'autres populations vulnérables a trois services dédiés au genre : la direction générale de l'égalité de genre et de la non-discrimination, la direction générale pour une approche genre transversale et la direction générale contre les violences de genre. Il est en charge du programme national de lutte contre la violence familiale, sexuelle et de genre. [Site](#)
Tél. : (+511) 626-1600 ; email : postmaster@mimp.gob.pe

Ministère du développement et de l'inclusion sociale

Le ministère a mis en place plusieurs programmes de transferts monétaires comme *Juntos* (pour lutter contre la pauvreté et

la transmission intergénérationnelle de celle-ci) ou *Gratitud* (à destination des plus âgés), qui permettent notamment de lutter contre la féminisation de la pauvreté.

Ministère de l'environnement

Au sein du ministère une Commission Genre est chargée de l'intégration du genre de manière transversale dans le secteur environnemental et de la rédaction du plan d'action concernant le changement climatique sensible au genre. Elle travaille notamment en collaboration avec le ministère de la femme et des populations vulnérables.

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

Centre Flora Tristan de la femme péruvienne : créé en 1979, le centre Flora Tristan se donne pour mission de « combattre les causes structurelles qui restreignent ou affectent la citoyenneté des femmes » et de promouvoir un développement synonyme d'égalité de genre et de justice. A ce titre l'association participe notamment à la négociation des politiques publiques et des réformes législatives, met en place des actions visant à autonomiser les femmes et à favoriser leur participation et expression politique et s'implique en faveur de leurs droits et contre les violences qu'elles subissent. Le centre, qui depuis 1988 promeut le Réseau national des femmes rurales, a mené récemment une campagne sur les femmes face au changement climatique. [Site](#)
Tél. : (+511) 433-2000 ou (+511) 433-0694; email : postmast@flora.org.pe

GCE (Groupe Genre et Economie): né en 1992 et membre du REMTRE (Réseau latino-américain des Femmes pour une Transformation de l'Economie), ce groupe rassemble des associations et des professionnels indépendants. Il a pour objectif de contribuer au débat politique et de promouvoir des alternatives pour un développement économique et social basé sur l'égalité de genre et la justice sociale. Le groupe mène des activités de sensibilisation et de plaider, de renforcement institutionnel et de recherche, notamment sur la sécurité et la souveraineté alimentaire, le droit des peuples autochtones à la terre, le soutien de la petite production agricole, la question de la retraite, du salaire minimum, de la protection des travailleurs à domicile... [Site](#)
Tél. : (+511) 265-8540 ; email : mujecon@terra.com.pe

GROOTS Pérou : membre du réseau international GROOTS depuis 2006, cette association renforce les capacités des mouvements de femmes et leur organisation à toutes les échelles (locale, régionale, nationale, globale...). Face à l'insécurité et à la violence elle appelle à une plus grande prise en compte des besoins et des voix des femmes et mène des actions de terrain : campagnes de sensibilisation, marches exploratoires, budgétisation participation, formation au *leadership*...
Contacts : Relinda Sosa, Carmen Sanchez ou Lucy Mejia.
Tél. : +1 718-388-8915 (contact siège new-yorkais) ; email : info@groots.org

FREMANK : cette organisation de femmes Ashaninka, Nomatsiguengas et Kakintés de la forêt centrale du Pérou est la principale fédération de femmes indigènes. Créée en 1997, elle lutte contre les violences de genre, pour le respect des droits des populations autochtones, de leurs territoires et des ressources naturelles. FREMANK a notamment travaillé en collaboration avec le ministère des femmes et des populations vulnérables ainsi qu'avec ONU Femmes.

Réseau des femmes vendeuses ambulantes et sur les marchés de Lima : formé en 2004 face au constat de l'absence de représentation et de pouvoir décisionnel des femmes vendeuses (qui représentent pourtant 70% des vendeurs de rue et des marchés de Lima), ce réseau veut accroître les capacités des vendeuses tout en œuvrant pour l'égalité de genre, en organisant des ateliers d'*empowerment* et de *leadership*, des événements culturels et des formations pour accroître la rentabilité des activités génératrices de revenus. Présentation détaillée par [WIEGO](#) (réseau international œuvrant pour l'amélioration des conditions de travail, la visibilité et l'organisation des femmes travaillant dans le secteur informel) : [ici](#).
Contact : Gloria Norma Solorzano Espinoza ; email : gloriasoes@hotmail.com
Tél. : (+511) 481-6825 ; email : reddemujeresperu@gmail.com

DEMUS (Etude pour la défense des droits des femmes) : ONG féministe qui défend depuis 1987 les droits des femmes au Pérou, lutte contre les violences de genre et pour les droits sexuels et génésiques. L'organisation prépare des cas légaux, mène des campagnes de sensibilisation et offre un appui psychosocial pour les victimes de violence. [Site](#)
Tél. : (+511) 463-8515 ; email : demus@demus.org.pe

Réseau péruvien des masculinités : collectif mixte d'activistes qui s'appuie sur les études de genre et particulièrement sur les travaux sur les masculinités pour contribuer à l'élimination de la violence de genre, questionner les normes de genre et favoriser de nouvelles masculinités égalitaires, sensibles et solidaires.
Contact: Jaikel H. Rodriguez Bayona; tél. : 940 278066; email : jaikelrodiba@gmail.com

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

CARE : l'ONG est présente au Pérou depuis 1952. Après des premières années centrées uniquement sur l'éducation, son activité s'est progressivement transformée en un travail sur le plus long terme sur les ressources naturelles, la reforestation, le développement de petites entreprises et la promotion de la santé. Aujourd'hui l'accent est mis sur l'autonomisation et le

renforcement des capacités des groupes vulnérables, dont les femmes, les groupes indigènes et les populations rurales ; des programmes dans le domaine du changement climatique, du développement économique, de l'urgence et de la réduction des risques de catastrophes, de l'égalité des sexes, de la gouvernance, de la santé et de la gestion des ressources hydriques sont mis en place.

Tél. : (+511) 717-1100 ; email : info@care.org.pe

Oxfam : l'ONG appuie les mouvements qui prônent une vision alternative autochtone fondée sur la vie en communauté, le respect de la nature et le pluralisme culturel et structure son action autour de trois axes thématiques : (i) la justice économique (défense des petites agriculteurs et des populations autochtones notamment) (ii) la justice de genre et l'interculturalité (iii) la réduction des risques de catastrophes et l'intervention humanitaire.

Tél. : (+511) 616-2555 ; email : oxfamenperu@oxfam.org.pe

Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) mène plusieurs projets de soutien à la paysannerie au Pérou (deuxième pays où l'organisation est la plus active) : si l'ONG n'a pas de stratégie genre elle reconnaissait explicitement le rôle fondamental des femmes dans la production alimentaire et « prône un renforcement du rôle des femmes dans l'économie rurale » à travers « un meilleur accès à la terre, aux crédits, aux outils de production, à l'assistance technique ».

Tél. : 33 (0)1 43 94 72 01 ; email : avsf@avsf.org

SUCO (Solidarité Union Coopération) : Association canadienne de solidarité internationale présente dans plusieurs pays dont au Pérou depuis 1980, SUCO conduit différents projets de formation, d'accompagnement à l'entrepreneuriat, de renforcement organisationnel et d'amélioration de la production dans le domaine agricole. L'égalité femmes-hommes fait partie des valeurs fondamentales de l'ONG, qui prend en compte le genre dans ses activités.

Contact : Anne Loranger-King; tél.: (511) 264-2686; email : anneloranger-king@suco.org

Bolivia Inti-Sud Soleil : dans les Andes l'ONG diffuse des outils de cuisson solaire aux impacts positifs sur l'environnement, sur la santé et sur la charge de travail des femmes. Près de 8000 cuiseurs solaires ont été diffusés au Pérou.

Tél. : 02 51 86 04 04 ; email : soleil@boliviainiti.org

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

ONU Femmes : pas de bureau de pays. Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes.

Trois domaines d'intervention prioritaires dans toute la zone : la participation politique et le *leadership* des femmes, leur autonomisation politique et la lutte contre les violences de genre. ONU Femmes soutient en Bolivie et au Pérou le renforcement des capacités organisationnelles et des partenariats entre les organisations autochtones de femmes et mixtes en vue d'influencer les politiques culturelles et de genre.

Tél. : (+507) 305-4833 ; email : info.lac@unwomen.org

Banque mondiale, bureau de pays

Au Pérou la Banque mondiale soutient les priorités nationales et le cheminement vers plus d'équité, à travers le développement des services sociaux et des infrastructures notamment. Le genre est pris en compte et des documents ont été produits et sont accessibles en ligne sur l'intégration du genre dans les projets transports ou dans l'industrie extractive par exemple.

Tél. : (+511) 622-2300; email : sarzubiaga@worldbank.org

Banque interaméricaine de développement

La BID finance le Programme pour la gestion efficace et durable des ressources énergétiques au Pérou (PROSEMER). Suivant la politique d'équité de genre de la Banque, le programme intègre des indicateurs spécifiques liés à l'égalité de genre à toutes les étapes.

Contact : Elba Viviana Caro Hinojosa ; tél. : (+511) 215-7800 ; email : BIDPeru@iadb.org

AECID

La prise en compte du genre apparaît dans les priorités des actions de l'AECID au Pérou, aux côtés des droits de l'homme, de la réforme de l'Etat, de la protection de l'enfance et de la jeunesse, de l'innovation, de la science, de la technologie et de la culture.

Tél. (+511) 202-7000 ; email : otc@aacid.pe

GIZ

La Coopération allemande a intégré une [stratégie genre](#) transversale et met également en place des projets visant spécifiquement une réduction des inégalités et des discriminations basées sur le genre. Au Pérou, la GIZ agit principalement dans les secteurs de la sécurité, du développement social, des infrastructures durables, de l'environnement et du changement climatique et de la gouvernance démocratique. Dans ce dernier domaine, elle soutient ComVoMujer, un programme de lutte contre les violences de genre commun à plusieurs pays d'Amérique latine (Pérou, Equateur, Bolivie et Paraguay).

Contact : Ulrich Krammenschneider, tél. : (+511) 422-9067; email: giz-peru@giz.de

JICA

La Coopération japonaise, qui reconnaît l'importance cruciale de l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre dans la poursuite d'un développement durable, place l'amélioration des infrastructures socio-économique et la réduction des inégalités sociales dans ses priorités au Pérou. Elle a notamment mis en place un projet d'électrification rurale par des énergies renouvelables sensible au genre.

Tél. : (+511) 221-2433.

PNUD

En vue des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le PNUD a intégré la prise en compte des inégalités femmes-hommes et le souci de l'égalité de genre dans ses programmes, en adoptant une stratégie genre transversale à l'ensemble de ses programmes. Dans le document de présentation de stratégie genre 2012-2016 au Pérou (accessible [ici](#)), le PNUD inclut des recommandations pour inclure une approche genre transversale dans les domaines de la réduction de la pauvreté, la gouvernance démocratique et la décentralisation, la réduction des risques et l'adaptation au changement climatique...

Tél. : (+511) 625-9000 ; email : fo.per@undp.org

FIDA

Le FIDA s'intéresse à la place des femmes dans le développement en Amérique latine depuis le début des années 80. D'une approche « femmes » l'organisation a progressivement évolué vers une approche genre. Celle-ci a donné lieu à la création d'un groupe thématique et la désignation de points focaux de genre, une sensibilisation du personnel et l'intégration du genre à toutes les étapes des projets.

Contact: Jesus Quintana; tél. : +51 16259079; email : j.quintana@ifad.org

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Genre et ville

BIAG UP (**Because I am a Girl- Urban Programme**) : programme mené en coopération par Femmes et Villes International, PLAN International et ONU-Habitat dans cinq villes à travers le monde, dont Lima. Lancé en 2012, il cherche à mobiliser les filles autour des questions d'inclusion basée sur le genre, du droit à la ville et du développement de villes sécuritaires pour les filles. Des adolescentes ont été consultées à toutes les étapes, afin de rendre le programme participatif et des recherches ont été menées pour identifier les problèmes prioritaires auxquelles elles sont confrontées et les capacités qu'elles pensent devoir développer. Plus d'informations [ici](#).

Projet « Femmes constructrices » : élaboré par l'ONG péruvienne [Mano a Mano](#) qui travaille dans le bidonville de la Ensenada au Nord de Lima depuis une vingtaine d'années, ce projet permet à la fois d'améliorer les infrastructures du bidonville et de former des femmes isolées aux métiers du bâtiment (peinture, maçonnerie, plomberie etc.) et ce faisant, d'améliorer leur indépendance économique tout en faisant évoluer les normes de genre. Dans le cadre de ce projet de nombreux jardins et infrastructures (collecteurs d'ordures, écoles, ludothèque, centre de santé etc.) ont été mis en place ou rénovés. Les femmes bénéficiaires ont la possibilité de suivre des cours du soir pour terminer leurs études et bénéficient d'un suivi psychologique et social. Plus d'informations [ici](#).

Tél. (+511) 717-6699 ; email : manoamanoperou@gmail.com

Genre et changement climatique, protection de la biodiversité

La **Red PRAUSA** (Réseau de Promotion de l'Agriculture Urbaine et de la Sécurité Alimentaire), soutenue par l'ONG canadienne SUCO, promeut l'agriculture biologique *via* la formation et l'obtention de certifications et aide les femmes à avoir une activité régulière qui leur apporte à la fois une nourriture saine et équilibrée pour leur foyer et quelques revenus (la production de fruits et légumes et de cochons d'Inde est vendue chaque semaine au marché). La bonne gouvernance locale et la protection de l'environnement font partie intégrante du projet.

Contact (SUCO) : (+511) 264-2686 ; anneloranger-king@suco.org

Projet OMIL (Organisation des femmes indigènes originaires de Laramate) « **Des produits biologiques à table** » pour mettre fin aux problèmes de malnutrition et d'insécurité alimentaire dans les familles des 150 bénéficiaires à partir de pratiques agricoles traditionnelles quechuas de diversification et de protection des cultures. La vente des surplus sur le marché local a favorisé l'indépendance économique des participantes.

Contact : WWSF (Fondation Sommet Mondial des Femmes) ; tél. : +41 22 738 66 19; email : wwsf@wwsf.ch

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs

« Approches sensibles au genre dans l'**industrie extractive** au Pérou », Banque Mondiale, 2011, 196p. [Lien](#)

Note de la Banque Mondiale sur l'intégration du genre dans les projets **transports** au Pérou (2007) : [lien](#).

« Failles fatales : **les barrières à la santé maternelle** au Pérou », rapport Amnesty International, 2009, accessible en

anglais ou en espagnol [ici](#).

Profil pays genre élaboré par la JICA : [lien](#) (2007)

« **Stratégies de femmes face au changement climatique** », Le Monde selon les Femmes (ONG belge), 2015. Ce document expose les défis que pose le changement climatique aux femmes, les stratégies de ces dernières et des recommandations, à partir des cas péruvien, bolivien et sénégalais. [Lien](#).